

Vers une dévalorisation du doctorat ?

Par Visiteur, le 10/08/2016 à 11:46

Bonjour à tous.

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/22/fausses-informations-en-serie-sur-la-reforme-du-doctorat_4955560_4355770.html

http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/06/10/31003-20160610ARTFIG00099-reforme-dudoctorat-une-nouvelle-etape-du-declin-de-l-universite-française.php

Je viens de découvrir, avec stupeur, et un peu tardivement, certains articles de presse plutôt alarmant. Et comme ces temps-ci, nous ne sommes pas à l'abri d'une énième réforme pas forcément positive (CRFPA, notaires et j'en passe), est-ce que le gouvernement et les parlementaires ne tenteraient pas de s'attaquer aujourd'hui à notre doctorat ? Un argument en particulier d'un journaliste me choque: est-ce que ces personnes n'essaieraient-elles pas de dévaloriser le doctorat parce qu'elles sortent en masse de grandes écoles, comme l'ENA, et qu'elles haïssent l'Université, qui a pu par le passé les ajourner ? Si cette réforme cache réellement cela, je trouve ça vraiment grave.

D'un autre côté, je sais que c'était prévisible, et sans doute nécessaire, de faire quelque chose pour valoriser la reconnaissance professionnelle, et éviter les possibles relations ambiguës avec le directeur de thèse (harcèlement).

Qu'en pensez-vous?

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/08/2016** à **12:09**

Bonjour

C'est vrai qu'il y a de quoi s'inquiéter. Ce rabaissement du doctorat n'est pas nouveau. Lorsqu'ils avaient voulu supprimer la parcelle à l'école d'avocat, certaines personnes avaient le culot de dire que le doctorat n'était pas un gage de qualité (sous-entendu que n'importe qui peut faire une thèse).

C'est surtout ce passage sur le directeur de thèse qui m'a beaucoup choqué "il pourra bientôt être désigné d'office pour encadrer telle thèse plutôt que telle autre, en fonction de l'offre et de la demande et de l'interchangeabilité des enseignants-chercheurs."

C'est du grand n'importe quoi, on va se retrouver avec des doctorants qui ne connaissent pas leur directeur de thèse. C'est totalement absurde.

Cependant, ce n'est qu'une réforme, et il ne faut pas négliger les forces que peuvent mobiliser les docteurs actuels et futurs. Rappelez-vous lorsqu'ils avaient voulu toucher à la passerelle. Là ils en reparlent http://www.dalloz-actualite.fr/chronique/ne-touchez-pas-passerelle-des-docteurs-en-droit.

mais quelque chose me dit que cela va aboutir au même résultat qu'il y a quelques années : machine arrière toute.

En tout cas, ça n'affecte pas du tout ma volonté de poursuivre en thèse (et j'espère que toi non plus). Et si vraiment je vois que mon pays ne cesse de rabaisser le doctorat, je pense me tourner vers d'autres pays qui seront ravis d'accueillir un jeune docteur étranger. Et après, ils osent pleurer quand ils constatent le départ de diplômés ...

Par Alister, le 10/08/2016 à 17:59

Bonjour,

Il semble que la mesure qui semble faire le plus réagir soit l'article 13 concernant le "comité de suivi individuel" du doctorant.

Or, je ne suis pas d'accord là non plus avec les critiques. Dans la pratique de très nombreuses thèses sont co-encadrées ou font l'objet d'un accord de partenariat entre l'Université et une autre école/université/partenaire. Dans ces nombreux cas, le comité de suivi s'impose très naturellement. Ca me semble même être la base de la coopération scientifique en fait, qu'elle soit interne à l'Université ou externe.

Pour ce qui est de l'interchangeabilité des enseignants-chercheurs, j'ai bien du mal à comprendre comment on pourrait en arriver là...

Quoiqu'il arrive, les pratiques resteront et je ne pense pas que le texte sera nécessairement préjudiciable au lien entre directeurs de thèse/docteurs.

Par Yn, le 10/08/2016 à 18:13

Cette réforme, au-delà des bêtises médiatico-politiques habituelles, est un faux débat, selon moi. Quelques remarques en vrac :

1/ On a trop tendance à croire que le doctorat recouvre une et unique réalité : c'est faux, il y a doctorat, doctorat, doctorat et doctorat (et ainsi de suite). De même qu'il faut distinguer selon les M2 en droit, il faut aussi distinguer les thèses produites (évidemment, selon des critères différents).

Que le grand public - politiques, médias et de très nombreux étudiants inclus - assimile un docteur à un autre... Soit. Mais je vous assure que ceux qui ont vraiment besoin de docteurs savent évaluer la qualité du travail.

2/ Chacun a ses torts dans la dévalorisation du doctorat :

- L'Etat qui a institué plusieurs grandes écoles, depuis 1945, ce qui génère, au plan international, une illisibilité totale des diplômes français. Personne ne comprend notre concurrence université/école d'ingé/grandes écoles, donc ce n'est évidemment pas vendeur.
- L'Université : le doctorat est dévalorisé en grande partie à cause des professeurs euxmêmes qui acceptent trop de doctorants, poussent trop de doctorants à faire des thèses alors qu'il ne s'agit pas de leur premier objectif (on connait tous un major de promo en M2 qui va ramer comme pas possible en thèse tout simplement parce qu'il n'est pas fait pour ça). Pire encore, certains sont même poussés à faire des thèses tout simplement pour que le contrat doctoral soit pourvu et qu'il ne soit pas attribué, l'année suivante, à une autre école doctorale.
- Les doctorants eux-mêmes : beaucoup trop de doctorants profitent de leur statut, ne font rien, produisent des thèses de qualité médiocre qui n'apportent rien, à aucun plan (petite vérification : allez consulter les thèses [s]non publiées[/s] dans vos BU respectives, vous verrez, ce n'est pas un cas isolé). Et encore, je parle des thèses juridiques : j'ai pu consulter des thèses soutenues en sciences humaines, notamment les "nouvelles filières" (très haut numérotées au CNU), c'est affligeant.

Bref, comme dans tous les milieux, le doctorat n'échappe pas à la règle : il y aura toujours des gens pour faire le job et les touristes qui viendront noircir le tableau.

Par Isidore Beautrelet, le 11/08/2016 à 08:14

Bonjour

Je rebondis sur ce que dit Yn. Il est vrai qu'il est révoltant de voir des thèses dites de complaisance et des doctorants touristes. Comme dans toutes les activités, c'est le comportement marginal de certains, qui portent préjudices à tous.